



VARENNES



Préposé à la réglementation

Ville de Varennes

📍 175 Rue Sainte-Anne, Varennes, Québec J3X 1R6

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 15 mai 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Sous directives du supérieur immédiat, effectue des patrouilles sur le territoire afin de s'assurer du respect de la réglementation municipale, principalement en matière d'interdiction de stationnement et en matière de réglementation sur les animaux sur les sites municipaux en période estivale. Informe les citoyens sur la réglementation en place, émet des avis de courtoisie ou des constats d'infraction. Avise les gestionnaires municipaux de toute constatation en matière de bris des infrastructures ou du mobilier urbain.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détient un diplôme de secondaire V ;
- Détient un permis de conduire valide ;
- Est à l'aise avec le monde canin et possède une connaissance de base des races ;
- Aptitudes à sensibiliser le respect des règlements et lois applicables ;
- Aptitudes à émettre des constats d'infraction au besoin ;
- Possède les capacités physiques requises en lien avec les exigences du poste ;
- Fait preuve d'autonomie, de courtoisie, de dynamisme et a des aptitudes pour le travail individuel.

HORAIRE DE TRAVAIL

Heures variables jusqu'à 18 heures par semaine ; fins de semaine et certains jours de semaine (matin et fin de journée) à déterminer.

La Ville de Varennes souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés à savoir les femmes, les personnes handicapées, les personnes autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques sont encouragées à soumettre leur candidature.

Prérequis

Compétences requises :

- ▶ DES 
- ▶ Permis de conduire classe 5 

 Type d'emploi :
Temporaire / Temps partiel

 Quarts de travail :
Variable

 Heures de travail :
18 h/sem.

 Emplacement
Sur les lieux du travail

 Salaire :
26,54 \$ CAD Taux horaire

 Syndiqué :
Oui

Documents requis

 CV

Documents facultatifs

 Lettre de motivation